

CORESAN

Réunion du 23 novembre 2021 – Compte-rendu

Contexte

Le mardi 23 novembre 2021, de 10h à 12h, avait lieu une nouvelle réunion en plénière du Conseil de résilience sanitaire (CORESAN) de la ville de Bordeaux. Cette réunion était organisée en présentiel, dans le grand salon de l'Hôtel de ville de Bordeaux.

Présents :

Membres-experts (9) :

MALVY Denis
LAGABRIELLE Christophe
JOSEPH Jean-Philippe
POUYANNE Julien
MONNIER Pauline
SALLES Nathalie
LAFORCADE Michel
VIDAL Martine
RODEL Patrick

Intervenants (9) :

HURMIC Pierre, maire de Bordeaux
CHOPLIN Camille, élue adjointe au maire chargée de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective

JUSTOME Sylvie, élue référente et adjointe au maire chargée de la sécurité sanitaire, de la santé et des seniors

FAURE Isabelle, conseillère municipale déléguée à la prévention et à l'accès aux soins

PASQUIER Patrick, directeur de la prévention et de la promotion et de de la santé, Ville de Bordeaux

JARRY Pascal, directeur de la mission démocratie permanente

CLAIR Marion, responsable ASV

BRISSARD Anne, responsable CLS

BARDET Jacques, Président du groupe d'entraide mutuelle MEDIAGORA

Nathalie SALLES, cheffe de pôle gériatrie clinique

Animatrices de l'agence Nalisse (2) :

ASSELIN Anne-Sophie (en présentiel)

DOIGNIES Héroïse (en distanciel)

Objectifs :

- Faire un point sur le contexte sanitaire
 - Elargir le travail du CORESAN au-delà de la crise sanitaire en abordant des thématiques de la démocratie permanente
- Introduire une réflexion sur l'intégration de citoyens dans la démarche du CORESAN

Résultats des échanges

Introduction

Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, prend la parole pour introduire cette nouvelle réunion du CORESAN. Il excuse Michèle Delaunay, co-présidente du CORESAN, qui ne peut pas participer à cette réunion.

La 1^{ère} année du CORESAN a été centrée sur le suivi de la crise sanitaire. Aujourd'hui, le territoire est confronté à une 5^{ème} vague et une dégradation de la situation dans les hôpitaux – 230 lits fermés dans le Sud-Ouest. Pierre Hurmic partage la demande de préservation du système de santé.

Le CORESAN s'inscrit dans une volonté de redonner de l'élan et d'élargir le travail sur la transition écologique, démocratique et sanitaire, entamée par la ville de Bordeaux. Le CORESAN permet ainsi d'avoir un retour sur les actions en cours ou prévues par la ville.

2 thèmes sont approfondis aujourd'hui :

- Les dispositifs de santé participatifs
- Les résonances entre les enjeux de santé et la démocratie permanente

M. le Maire est très heureux du choix par le CORESAN de travailler sur la thématique de la démocratie permanente, qui est centrale dans son mandat. Les Assises de la démocratie permanente ont été closes il y a quelques semaines, elles ont été l'occasion d'annoncer la création d'un Contrat démocratique à Bordeaux. M. le Maire est donc d'autant plus en attente des retours de cette nouvelle réunion.

En matière d'actualité municipale sur la santé, un arrêté a été signé la semaine dernière interdisant de fumer aux abords des écoles. Cette décision entre en écho avec le dispositif de la rue aux enfants qui limite la circulation aux abords des écoles quand cela est possible afin de limiter la pollution de l'air.

Ces mesures participent au déploiement de la politique de la ville apaisée . La mesure est accueillie très favorablement par les parents et les enfants.

Sylvie Justome, élue référente et adjointe au maire chargée de la sécurité sanitaire, de la santé et des seniors, prend également la parole pour cette introduction. Il s'agit aujourd'hui de la sixième plénière du CORESAN, ce qui est un vrai point positif. La feuille de route du CORESAN est tournée vers 2 objectifs :

- Apporter un éclairage face à la crise du Covid
- Construire ensemble la ville d'après Covid – résilience

L'ouverture citoyenne et l'enjeu de démocratie a été intégré dès le départ dans les réflexions pour la mise en place du CORESAN.

Le CORESAN est une boussole pluridisciplinaire – la moitié sont des professionnels de la santé, l'autre moitié sont des professionnels dans d'autres domaines. Nous devons désormais nous tourner davantage vers le 2^{ème} objectif. Il faut faire de la santé l'axe moteur de la ville de demain. Des enseignements sont à tirer des Assises de la démocratie permanente qui viennent de s'achever, et notamment de l'expérimentation de l'outil « Parlement mobile » qui a permis de se rencontrer horizontalement dans les quartiers bordelais, en discutant de tous sujets qui préoccupent les habitants (sécurité, addictions, pollution, circulation automobile...).

La réunion est encadrée par **Anne-Sophie Asselin, animatrice de l'agence Nalisse**. Elle encadre les différents temps d'échanges.

Point d'étape sur le Covid et la reprise épidémique

Patrick Pasquier, Directeur de la prévention et de la promotion de la santé à la Ville de Bordeaux, et référent pour le CORESAN, prend la parole afin de faire un retour aux membres du CORESAN sur les dispositifs d'aller-vers qui ont fait l'objet de la dernière réunion du CORESAN (30 septembre).

Concernant le dispositif de vaccibus : un premier bilan a été fait et démontre des résultats à souligner (en 2 jours, 50 personnes ont été vaccinées). Le travail de ce dispositif va continuer sur la 2^{ème} et la 3^{ème} dose de vaccin.

Il fait également un point sur la situation sanitaire. On constate une évolution de l'épidémie avec une dégradation importante de la situation. Ceci a pour conséquence une augmentation importante des hospitalisations et implique une vigilance forte sur l'évolution de la situation. Il est observé un relâchement dans les gestes barrières. En Gironde, les taux de vaccination sont de 80% pour les personnes ayant reçu une première dose et 78% de personnes ayant un schéma vaccinal complet.

Bordeaux a candidaté pour faire partie d'une expérimentation sur le travail avec les scolaires en proposant un protocole qui pénalise moins les enfants.

Si cas covid, dépistage systématique des élèves de la classe et maintien de ceux qui sont négatifs.

Il s'agit du nouveau protocole en cours de déploiement.

Dispositifs de santé participatifs

Pour la ville de Bordeaux, les outils principaux sont :

- Les Ateliers Santé Ville (ASV), centrés sur les quartiers politique de la ville
- Le Contrat Local de Santé (CLS), qui priorise des actions pour améliorer la santé de chacun et chacune autour de quatre axes d'objectifs

- le Conseil local de santé mentale aujourd'hui renforcé par la cellule de crise en santé mentale, créée en novembre 2020 à Bordeaux.

Parmi ces projets, la refonte du Guide santé bordelais, sous le titre « Cultivons notre santé à Bordeaux », qui sortira d'ici quelques mois et sur lequel la ville travaille depuis un an, insistera en les actualisant, sur toutes les ressources à disposition des personnes, qu'elles soient institutionnelles, associatives, professionnelles, publiques ou privées ; il adoptera résolument, au-delà des situations d'urgence auxquelles répond un annuaire, l'angle de la prévention primaire et secondaire, de l'éducation thérapeutique et de l'expertise des usagers,

Il s'agit de favoriser une participation active de la population de façon à développer une attitude active à l'égard de la santé, la sienne et celle des autres, dans une perspective de démocratie et de citoyenneté, qui implique le pouvoir d'agir, par l'information et la sensibilisation.

Marion Clair, responsable des ASV, et Anne Brissard, responsable du CLS de Bordeaux, présentent ces deux dispositifs.

Un Atelier santé ville est un espace de concertation et d'élaboration de projets autour de la santé à l'échelle d'un quartier. Il est composé de professionnels de la santé, d'habitants et d'un coordinateur local qui anime l'ASV. L'ASV travaille sur des champs de domaines larges en lien avec la santé dans les quartiers.

Un budget participatif à destination de la santé existe également à Bordeaux. Cette proposition était initialement portée par M. Laforcade, ancien président de l'ARS et membre du CORESAN. Il s'appuie sur un travail conjoint entre l'ARS, la ville et les conseils citoyens (instances présentes dans les questions politique de la ville – 6 à Bordeaux).

Le budget participatif en santé est déployé sur 2 quartiers.

19 projets ont été proposés, une dizaine ont été retenus et mis en œuvre. Les jurés ont voté pour des projets qui n'étaient pas dans leur quartier. Les types de projets : activités physiques et bien-être, permanences sur la vie affective et sexuelle...

Plusieurs préalables sont nécessaires au déploiement de ces dispositifs :

- Mise en place d'un groupe préfigurateur des habitants moteurs
- Précision au préalable des champs d'intervention et objectifs concrets
- Transparence pour une relation de confiance
- Partager les savoirs et les pouvoirs – reconnaître la plus-value de chacun
- Dispositifs souples et qui s'adaptent
- S'appuyer sur le tissu associatif local

- Aller rencontrer les citoyens où ils sont
- Offrir de la convivialité
- S'adapter aux disponibilités des habitants
- Ressources humaines nombreuses

Echanges et questions :

- C'est intéressant d'aborder la santé par la prévention alors que les professionnels sont dans le curatif.
- C'est une petite révolution pour les professionnels, félicitations pour ce travail. Il n'y a pas un expert, chacun est expert, dont les habitants. Mais cela suppose beaucoup d'engagement. L'utilisateur est présent si on lui demande.
- La participation pourrait également commencer dès la réflexion sur les politiques à mettre en œuvre.
- La dimension qualité de l'alimentation est-elle prise en compte dans ces dispositifs ?
 - C'est en effet un domaine fortement pris en compte. Ex : ateliers, développement des jardins partagés, éveil au goût dès le plus jeune âge...
- Quelle diversité de la population dans ces dispositifs ? Sont-ils représentatifs de la diversité du quartier ?
 - Tout dépend de la manière dont on va vers les publics et des projets. En sortie d'école, on touchera davantage les mères.

Jacques Bardet, Président du groupe d'entraide mutuelle Mediagora, présente le principe de pair-aidance.

La pair-aidance consiste en un « soutien mutuel et le partage du vécu dans un climat de bienveillance » : il s'agit de coconstruire avec les patients citoyens une réponse à une problématique de santé pour permettre le rétablissement et l'inclusion. Cette solution participative encourage l'empowerment des patients grâce à une communauté qui favorise le partage de la parole et la mise en action (pouvoir d'agir).

L'association est notamment investie dans le Conseil Local de Santé Mentale.

Questions et remarques :

- Nathalie SALLE – cheffe de pôle de gériatrie clinique – elle va vers les gens en rupture de soins. Le travail avec cette association serait très intéressant et elle propose de se rencontrer. Elle est défenseur de la place des usagers dans les actions mises en place.
- Une cellule de crise santé mentale a été installée en 2020

- Mme Justome a expérimenté un Groupe d'entraide mutuelle et peut témoigner de l'intérêt fort de la pair-aidance
- Cela pose également la question de la place de l'aidant dans le soin
- Les GEM sont un outil quasi miraculeux. C'est un outil à soutenir fortement, qui correspond parfaitement à l'évolution des besoins des usagers. La personne devient un des soignants.

Santé et démocratie permanente

L'enjeu de santé peut-il être en résonance avec la réflexion actuelle sur la démocratie permanente ?

Isabelle Faure, conseillère municipale déléguée à la prévention et à l'accès aux soins, présente le dispositif de tournée du Parlement mobile, un des résultats des Assises de la démocratie permanente de Bordeaux. La tournée du Parlement mobile consiste en la mise en place de groupes de discussion pendant 1h à chaque fois, sur l'espace public. Sur la thématique de la santé, il y a eu 4 séances expérimentées avec des professionnels de santé, autour de questions actuelles de la santé (vaccination Covid, passe sanitaire, santé psychique des enfants). Le Parlement mobile est un des endroits possibles pour évoquer cette démocratie sanitaire : beaucoup ont exprimé l'intérêt de pouvoir discuter dans un espace neutre, sur des sujets potentiellement sources de conflits familiaux, professionnels, sociaux et générationnels.

Camille Choplin, adjointe au maire chargée de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective, précise que le Parlement mobile est un outil que la ville a fait construire, où environ 60 personnes peuvent entrer. Il a été déposé dans les 8 quartiers de Bordeaux, sur des journées entières avec différentes séquences. Le midi, c'est la santé qui était abordée.



L'intérêt de cette structure est que tout le monde est au même niveau. On pourrait l'imaginer dans un hôpital par exemple ou dans un lycée.

Questions et remarques :

- Tout ce qui a été évoqué aujourd'hui montre la volonté de supprimer une distance. Il n'y aura pas de démocratie participative sans. Mais nos modes de vie ne rendent pas cette possibilité si facile. Le Parlement mobile est une très

belle idée. Être consommateur et acteur n'est pas si évident mais c'est important, il manque du travail théorique.

- La démocratie, c'est l'interaction, la solidarité, le vivre-ensemble. Ce n'est pas l'individualisme. La 1^{ère} maison commune, c'est la Mairie. On doit pouvoir venir pour interagir et participer au lien social. Le lien social est un élément très fort de la santé – partager, donner.
- La formation des citoyens est nécessaire pour leur donner les pré-requis. On pourrait même imaginer des formations communes professionnels/citoyens. Mais il faudrait pour cela éviter la parole dominante des experts.
- Il faut continuer ce type de démarche, c'est un acte politique. La démocratie participative doit avancer. Ça s'apprend côté citoyens et élus. Le budget participatif a été inventé à Porto Alègre il y a plus de 30 ans. Il faut continuer dans ce sens.
- La démocratie participative délibérative est également intéressante.
- Travail depuis 1 an sur la citoyenneté des seniors par la Mairie de Bordeaux. Depuis le 11 octobre 2021 s'est installé un Conseil de la dynamique senior, avec un budget participatif.
- On pourrait envisager une ouverture du CORESAN aux instances participatives de Bordeaux.

La participation citoyenne au CORESAN

Après un an de fonctionnement du CORESAN, une réflexion est proposée sur les évolutions possibles du Conseil sanitaire, avec notamment une inclusion d'une dynamique citoyenne dont les modalités sont à définir.

Questions et remarques

- Il faut mieux connaître nos structures et dispositifs entre membres.
- Il faut trouver des moyens d'associer des citoyens. Mais il y a l'éternelle question de la représentativité (côté CORESAN et usagers).
- Le suivi de la parole est essentiel. Il ne doit pas se faire de façon magistrale, mais il faut prévoir un retour aux citoyens sur les questions qu'ils ont posées.
 - ➔ Oui il est important de rédiger des verbatim et de le traduire dans des actions concrètes.
 - ➔ La représentativité est impossible et des personnes ne souhaitent pas participer à ce type d'instances, de dispositifs.
- La population précaire doit être intégrée avec de vrais espaces de parole.
- Il faut être humble, ne pas s'emparer de tous les sujets, mais être force de proposition.
- Cela interroge le CORESAN pour sortir d'une vision trop médicale. Mais s'ouvrir se prépare et demande du pragmatisme.
- La santé doit être une entité motrice dans la fabrique de la ville contemporaine.

Conclusion

Sylvie Justome conclut cette réunion du CORESAN.

Les échanges montrent la nécessité de croiser les regards et les dimensions, d'être proche des gens et les écouter. La ville de Bordeaux fait partie de plusieurs réseaux santé – réseau santé OMS, réseau de élus santé publique du territoire... On pourrait prévoir un partage sur ces différents réseaux. La difficulté est d'intéresser les citoyens, de les entendre et de les comprendre.

On observe une curiosité et une demande croissantes de mieux se connaître, de présenter les expériences des uns aux autres : un petit dossier de chacun est prévu en plus du dossier préparatoire pour la prochaine plénière, ainsi qu'un trombinoscope. Le CORESAN commence à faire groupe solidaire et il faut continuer cette dynamique, enfin permise par le présentiel.

Sur le thème « démocratie », l'ouverture du CORESAN peut dans une première phase, passer par :

- Une présentation du CORESAN à l'ensemble de la Mairie, élus et directions
- L'ouverture aux autres instances qui existent et ont été inventoriées par la délégation « démocratie permanente »
- L'implication des citoyens par tous moyens, numériques, distanciels et présentiels.

Il faut aussi concrétiser le projet « mémoire » qui a été validé lors des précédentes plénières, avec l'idée d'une collecte de traces du vécu Covid depuis l'été 2020 (avec déjà de nombreux éléments sur le premier confinement) et d'une exposition, à construire (probablement avec la direction culture).